

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze mars deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
BROCHET Olivier pouvoir à Monsieur Humbert CRETIER
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n° 2020-036 portant nomination des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS,

Vu la délibération n°2020-184 portant modification des membres élus du Conseil d'administration du CCAS,

Vu la délibération n°2021-131 portant modification des membres élus du Conseil d'administration du CCAS,

Considérant la démission de Monsieur Joël BORGEOU en date du 29 janvier 2025 et à l'intégration de Madame Geneviève GERBAULET.

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil d'Administration du CCAS est présidé de droit par le Maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 minimum à 16 maximum, en plus du Maire. Il rappelle que ce nombre a été fixé à huit lors du Conseil Municipal du 3 juin 2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconstituer le Conseil d'Administration du CCAS.

Monsieur Le Maire soumet à l'élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Le Maire rappelle que pour cette élection les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Monsieur le Maire présente les deux listes de candidats enregistrées et admises :

LISTE A – Karine LIEVIN

1. Karine LIEVIN
2. Jacques FUMEX
3. Marie- Hélène PERILLAT
4. Gilbert LEMOINE
5. Solange DOMINGUEZ
6. Jessie LYAUDET MARIN
7. Eliane MERMILLON
8. Sonia ZANI

LISTE B – Geneviève GERBAULET

1. Geneviève GERBAULET
2. Olivier BROCHET
3. Gaëlle FORAY
4. Corinne BOYER
5. Alexandre LALLEMENT
6. Humbert CRETIER

Monsieur le Maire fait procéder aux élections (Procès-Verbal d'élection annexé à la présente).

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** des résultats des élections.

1. Karine LIEVIN - Liste A
2. Jacques FUMEX - Liste A
3. Marie- Hélène PERILLAT - Liste A
4. Gilbert LEMOINE - Liste A
5. Solange DOMINGUEZ - Liste A
6. Jessie LYAUDET MARIN - Liste A
7. Geneviève GERBAULET- Liste B
8. Olivier BROCHET - Liste B

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

